

## **La ligne Madeira-Yavari : une impossible frontière amazonienne pour la Bolivie**

Jean-Claude ROUX\*

Comme tous les États d'Amérique latine, la Bolivie est l'héritière des limites coloniales de l'ancien empire espagnol. Celles-ci produisent, à partir des indépendances, la majorité des frontières des nouveaux États, avec quelques querelles, certes, d'obédiences territoriales réglées en général à l'amiable, sauf pour le contentieux ancien entre l'Équateur et le Pérou pour la région du Marañon.

Toutefois, une longue frontière extérieure, s'étendant de l'Orénoque jusqu'au fleuve Paraguay, c'est-à-dire séparant les pays hispanophones et le Brésil portugais, s'avère, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, une source d'incertitude durable car elle traverse, pour partie, des régions inconnues et inexplorées, quelque peu hostiles par leur milieu et leurs Indiens Bravos.

Ce n'est que sous la pression d'événements nouveaux, bouleversant les conditions générales de communication — avec l'ouverture des fleuves à la navigation à vapeur en 1850, puis les projets de chemin de fer, enfin avec l'apparition d'une nouvelle forme d'exploitation économique représentée par le caoutchouc — que le problème des frontières amazoniennes, oublié du fait d'un long statu quo, va se ranimer à partir de 1880. Il devient alors rapidement un enjeu majeur pour les pays riverains du bassin amazonien comme au plan international.

Dans ce contexte, la Bolivie dispose d'une vaste portion de son espace — soit 600 000 km<sup>2</sup> environ — connue sous le nom de ligne Madeira-Yavari, pièce rapportée de l'héritage espagnol en Amazonie, restée vide, inexplorée, sans voies de communication et où le déploiement du coûteux appareil de la souveraineté étatique était hors de question car sans motifs.

\* *Géographe, Centre Orstom, CP 9214, La Paz, Bolivie.*

## UN HÉRITAGE ESPAGNOL

À partir du  $xv^e$  siècle, deux empires concurrents vont rapidement s'installer et se développer en Amérique du Sud. L'un, l'empire espagnol, s'établit sur la côte du Pacifique, de l'isthme de Panama jusqu'au sud du Chili ; l'autre, avec la colonie portugaise du Brésil, s'installe sur l'Atlantique initialement, puis très vite il s'étend en suivant le cours des fleuves, vers le centre du continent.

Les deux puissances ibériques, après la prise de possession, voient leurs champs d'influence respectifs définis par un arbitrage du pape, resté célèbre, celui du traité de Tordesillas. Ce traité laisse toutefois le petit, mais dynamique Portugal insatisfait, car les limites qui lui sont assignées ne coïncident pas avec ses avancées sur la côte comme dans l'intérieur du Brésil. Aussi subira-t-il par la suite des rectifications successives plus favorables aux intérêts de Lisbonne. En effet, le méridien définissant la ligne de partage de Tordesillas connaît, de 1495 à 1545, six déterminations différentes variant de  $42^{\circ} 30' O$ , selon Cantino, en 1502, à  $49^{\circ} 45' O$ , selon Ribeiro, en 1529.

Finalement, ces remaniements aboutissent, après l'installation portugaise sur l'embouchure de l'Amazone, à une rapide pénétration et une colonisation intérieure suivant les fleuves. Il en résulte la mise en contact direct, dès 1637, des deux empires dans le bassin central de l'Amazonie et sur les piémonts des Andes.

Après les indépendances sud-américaines, les pays andins limitrophes de l'Amazone et le Brésil se retrouvent mitoyens de vastes confins amazoniens, restés inexploités et reçus par héritage des anciens empires coloniaux.

Il est à noter, à propos du débat frontalier, et contribuant à le « démoniser » quelque peu, au moins dans l'opinion de la bourgeoisie créole de Lima ou de La Paz, le parti pris antibrésilien de l'époque. Celui-ci se nourrit de vieilles rancunes historiques, souvenirs, chez les élites dirigeantes d'origine espagnole, des vicissitudes historiques propres aux rapports heurtés ayant existé entre Espagne et Portugal, en Europe comme dans les Amériques. Les créoles, fiers d'une indépendance « arrachée », reprochent au Brésil le maintien de liens institutionnels avec la couronne portugaise jusqu'à l'indépendance du Brésil en 1822, puis la mise en place ensuite, sans fracture, d'un système monarchique « portugais »...

Aussi Bolivar, le « Père des indépendances sud-américaines », suspecte-t-il, initialement au moins, dans ses lettres, le Brésil d'être le cheval de Troie potentiel d'une Sainte-Alliance « bourbonnienne », qui viserait à rétablir la légitimité des rois d'Espagne sur leurs anciennes colonies américaines, suivant en cela les recommandations du congrès de Vienne...

L'affaire de Santa Cruz, en 1825, avec la tentative d'incorporer « à sa demande », en fait celle d'officiers espagnols loyalistes, la région de l'Orient bolivien à celle du Mato Grosso brésilien, va renforcer cette suspicion, même si, prenant en compte les protestations de Bolivar, le Brésil ne donne pas suite et désavoue son gouverneur local.

Cette vision du Brésil se nourrit aussi de l'inquiétude de nombreux responsables face au poids continental de ce pays, considéré comme une sorte de monstre territorial dévorant, tel un moloch, les terres de ses voisins dans une marche inexorable vers le Pacifique... Or, si en 1810 la population du Brésil était de 3,6 millions d'habitants, en 1840 elle n'atteignait que 6,2 millions, ne présentant donc aucun caractère particulièrement démesuré ni menaçant par rapport au poids démographique qui était alors celui du Pérou (3,5 millions) ou de la Bolivie (1,4 million).

## Position du problème

Si le Portugal, dans son histoire de l'occupation de la région connue sous le nom de Brésil, a manifesté dès l'origine un dynamisme marqué qui, sur les cartes, atteste d'une progression rapide, le cas de l'évolution des possessions espagnoles ressortit quelque peu à un modèle différent.

L'Espagne, en effet, s'installe puis s'arc-boute sur la côte américaine du Pacifique ; ensuite, elle occupe entièrement les régions andines où elle va découvrir de riches mines d'or ou d'argent, avec le fabuleux Potosi. Aussi n'éprouve-t-elle par la suite que peu d'intérêt pour les régions du piémont amazonien et de l'Amazonie centrale, surtout après le désastre de sa tentative de colonisation de la région aurifère du Marañon, emportée par les assauts des tribus jivaros, ou l'échec de ses essais de pénétration dans la région centrale de Chanchamayo.

Après ces déboires amazoniens, l'Espagne trouve un habile compromis en laissant aux missions évangélisatrices des Jésuites, Franciscains et Augustins le soin de convertir les Indiens irréductibles et de mettre en place une colonisation de missions. Ainsi les missions, longtemps, servent de bouclier face aux avancées portugaises menaçantes, comme en témoigne, en 1637, l'arrivée à Quito du capitaine Texeira ; certes les couronnes des royaumes ibériques étaient alors momentanément réunies... Mais cette percée aventureuse, à travers les fleuves amazoniens et les Andes, démontrait bien que les rives du Pacifique étaient à portée du Portugal, et surtout des raids des redoutés « *bandeirantes* » en quête d'or et d'esclaves.

Ce réseau missionnaire étoffa, sur une partie du vaste périmètre frontalier, les flancs du versant amazonien andin des possessions

espagnoles. Il obtint d'ailleurs de si brillants résultats qu'il finit par inquiéter Madrid, qui, en 1767, décida l'expulsion des Jésuites et le passage des régions de missions au pouvoir civil.

Seuls les fleuves de ce sous-continent aquatique sont, malgré leurs dangers propres, l'unique et commode voie de reconnaissance et de transport dans la région. Les Portugais surent en faire les instruments de leurs avancées. En effet, la colonisation portugaise au Brésil obéit à un modèle quelque peu différent de celui de l'Espagne. Petite nation homogène, sa colonisation se fait sur une base agricole d'abord, puis d'économie de plantation ensuite, et elle pratique un large métissage.

Autre avantage, lui de situation géographique, le Brésil atlantique est en relation directe avec Lisbonne ou ses comptoirs africains. Au contraire, pour l'Espagne, les convois sont soumis aux longues et périlleuses rotations des navires qui doivent remonter de Lima jusqu'à Panama, puis faire traverser l'isthme, par voie terrestre, à leur chargement, pour attendre ensuite, à Puerto Bello, l'époque favorable pour faire voile vers l'Europe<sup>1</sup>...

Compte tenu des incidents chroniques entre missionnaires et *bandeirantes* ou colons portugais, Madrid et Lisbonne vont convenir, enfin, de l'urgence d'apporter la clarification et l'ordre d'une délimitation aux frontières amazoniennes bien floues des deux empires.

## Les grands traités de délimitation du XVIII<sup>e</sup> siècle

### Le traité de Madrid

Un premier traité, celui de Madrid, conclu en 1750, pose les bases d'un accord de délimitation des sphères d'influence respectives des deux empires ibériques en Amérique du Sud. La territoire délimité s'étend depuis le bassin de l'Orénoque, au nord-ouest, jusqu'à la région limitrophe entre le Brésil et la « banda Oriental » ou Uruguay actuel, au sud-est.

Ce traité est d'une importance particulière dans l'histoire diplomatique brésilienne et sud-américaine, car il définit, ainsi que le note un spécialiste, le principe d'*Uti possidetis*, c'est-à-dire « que chacune des parties conserverait les terres déjà possédées, sauf concessions mutuelles permettant un échange de territoires litigieux » (MAURO PEREIRA DE MELLO, 1991).

Il est convenu également « qu'on chercherait à établir la délimitation par la construction de balises remarquables, notamment sur les montagnes et grands fleuves ».

<sup>1</sup> Selon P. CHAUNU (1964), les circuits pouvaient durer de 2 à 3 ans entre Lima et Cadix...

Ce traité comporte néanmoins une large part d'incertitude pour certaines portions importantes de ses démarcations, celles qui empruntent des lignes théoriques à travers des régions hydrographiques presque totalement inconnues, tels les bassins de grands riverains de l'Amazone, et cela en l'absence de toute cartographie de terrain établie à des échelles de précision.

L'article 7 énonce le tracé frontalier entre les deux empires. Celui-ci part « depuis l'embouchure du Jauru (Yurua) pour sa partie occidentale, et la frontière se poursuivra par une ligne droite jusqu'à la rive australe du rio Guapore (Itenez) ». Les deux délégations s'accordèrent pour envoyer une commission de délimitation dans cet immense secteur et y installer des bornes frontières, mais il fut spécifié que ces délimitations devaient, en tout état de cause « sauvegarder toujours la navigation sur le rio Jauru, qui devait être réservée privativement aux seuls Portugais ».

À l'ouest, dans la région du Guapore-Madeira, « la frontière suivrait d'abord le Guapore, puis partirait de sa confluence avec le rio Mamoré, en suivant le lit du fleuve Madeira jusqu'au point de passage du cercle de latitude épousant une ligne est-ouest, équidistante de la confluence du Mamoré et du cours du rio Amazone, jusqu'à rencontrer le rio Yavari ».

La source du rio Yavari apparut ultérieurement comme située au nord « du parallèle joignant le cours du Madeira à celui de l'Amazone » (MAURO PEREIRA DE MELLO, *op. cit.*) ; il en résulta un durable hiatus frontalier, source par la suite, avec les différences d'interprétation propres à chacune des parties, de permanentes revendications contradictoires.

Néanmoins, ce traité s'efforce de faire cadrer la nouvelle ligne de division avec des accidents naturels ou des fleuves plus ou moins connus (Rio Verde, Guapore ou Itenez, Mamoré, Madeira, Yavari et Yapura).

Ainsi que le note PRESCOTT (1987 : 202), « seulement pour deux sections, la ligne de délimitation passait vraiment à travers un territoire totalement inconnu, entre le Madeira et le fleuve Yavari, la limite suivait un parallèle passant par un point sur le Madeira situé à mi-chemin entre la confluence respective avec le Mamoré et l'Amazone ».

Si l'Espagne va par la suite négliger, peut-être à cause de l'opposition des missions jésuites d'Amazonie, selon la thèse du Portugal, d'entamer la procédure de délimitation des nouvelles frontières, les Portugais, eux, sous l'injonction du ministre Pombal, plus prévoyant, dépêchèrent des missions de « géographes » sur les rios Madeira et Yavari dès 1753. Ainsi, le roi D. José I<sup>er</sup> demanda à Francisco Xavier de Mendonça Furtado de « mesurer la latitude moyenne entre l'embouchure du rio Mamoré et la rive australe du rio Marañon ou des Amazones, pour

qu'en ce lieu s'érige une stèle perpétuelle et que s'ajustent les limites, de conformité avec une autre ligne qui est décrite sur la même carte ».

La carte évoquée dans ce texte est celle dite « Mapa das Cortes », attribuée à Alexandre de Gusmao, qui va servir de référence aux négociateurs. Son aspect déformé, pour les formes continentales de l'Amérique du Sud, fut choisi, selon certains historiens, à dessein pour tromper les diplomates espagnols sur les véritables objectifs des demandes portugaises...

Il en fut de même, selon les instructions données, pour la délimitation du Yavari :

« Cette démarcation ne doit pas se faire conformément à la carte, parce que si on faisait ainsi avec le Yavari, on perdrait un grand morceau de territoire. on doit respecter exactement l'article 8. »

Recommandation qui semble confirmer le caractère fallacieux, bien connu de Lisbonne, de cette représentation cartographique...

Or, l'article 8 du traité stipulait :

« Il faut tracer une ligne parallèle en partant du Madeira et déterminer, à partir de là, la latitude moyenne entre la source du fleuve Madeira et celle du Mamoré. Avec cette délimitation, sans aucun doute, les établissements et les missions, qui ont été établis sur la partie australe du Marañon et de l'Amazone par les pères Carmélites, ainsi que la nouvelle mission de San Francisco Javier de Yavari, resteront couverts [par la souveraineté portugaise]. »

Le traité de Madrid, faute d'une délimitation effective sur le terrain résultant d'un accord mutuel, et compte tenu des oppositions apparues dans les deux pays, est remplacé en 1761 par le traité du Prado. Celui-ci annule les clauses territoriales de l'accord antérieur et prévoit la restitution des zones cédées, cela en raison tant des incidents qui continuent de troubler ces régions que des retards de l'exploration géographique.

Il n'en reste pas moins les résultats acquis par les explorations géographiques portugaises, ainsi que ceux des missions scientifiques, d'intérêts géologiques ou botaniques ; cela explique toute l'attention qui sera portée par l'administration portugaise aux régions amazoniennes, tout comme à celle du Mato Grosso, autre carrefour stratégique vers les bassins du Paraguay et de La Plata.

Le traité du Prado n'est qu'une solution d'attente car, avec l'évolution des affaires européennes comme américaines, marquées par la compétition accrue entre grandes puissances coloniales de l'époque, la nécessité de trouver un nouveau *modus vivendi* va s'imposer rapidement à Madrid et à Lisbonne.

## Le traité de San Ildefonso

C'est un autre traité, celui de San Ildefonso, conclu en 1777 et resté célèbre en Amérique du Sud (comme celui des « trois 7 »), qui va entériner une nouvelle découpe impériale.

Les conditions de la négociation sont moins favorables pour le Portugal (selon MAURO PEREIRA DE MELLO, *op. cit.*) que lors du traité de Madrid en 1750. En effet, le pays est alors sous la menace d'une invasion espagnole ; aussi les plénipotentiaires de Madrid font-ils mieux prévaloir une partie au moins de leurs visées, situation perçue à Lisbonne comme une abdication de la souveraineté nationale. Ce sentiment s'appuyait sur la connaissance d'une nouvelle production cartographique (TEIXEIRA SOARES, 1973), celle du géographe espagnol Cano y Olmedilla. Sa nouvelle carte d'Amérique du Sud, qui rassemblait beaucoup de connaissances récentes, éparpillées jusqu'alors, malgré des erreurs de détail, représentait un progrès certain, et s'inscrivait en faux contre certaines assertions géographiques espagnoles servant à légitimer des prétentions territoriales... Aussi fut-elle censurée et passée sous silence lors des négociations qui aboutirent au traité de San Ildefonso.

Il résulte de ce nouveau traité quelques modifications territoriales locales, mais non négligeables, favorables aux avancées pionnières du Portugal en Amazonie.

En effet, au nord-ouest du bassin amazonien, la nouvelle ligne frontière laisse au Portugal la souveraineté sur ses établissements installés sur le rio Negro et le Yapura. Entre le rio Guapore et Corumba, sur le fleuve Paraguay, le Portugal se voit reconnaître aussi les empiétements territoriaux qu'il avait réalisés depuis 1750.

En revanche, l'Espagne obtient en échange la région des Sept Missions sur la rive est du fleuve Uruguay, marquant son souci de préserver les approches disputées de la baie du rio de La Plata, essentielle pour sa sortie sur l'Atlantique.

Le point extrême d'avancée occidentale du Brésil en Amazonie est défini par les articles 10 et 11 dont la rédaction reste fidèle aux termes du traité de Madrid (articles 7 et 8).

Néanmoins, les difficultés propres à la délimitation sur le terrain vont se renouveler et provoquer des controverses entre les deux délégations, notamment à cause de la construction par le Portugal de la colossale forteresse de Fuerte Principe de Beira, sur le rio Guapore. Celle-ci est perçue par l'Espagne<sup>2</sup> comme une menace pendante sur la prospère région des missions jésuites de Chiquitos ; aussi, jusqu'en 1797, les négociations de délimitation ne purent-elles se conclure.

<sup>2</sup> Madrid rétorquera par l'érection de Fuerte Borbón (Olimpo) sur le haut Paraguay pour verrouiller l'accès de cette région aux raids portugais.

Le vide de peuplement colonial, l'absence d'intérêts économiques sensibles, avec comme corollaire le manque d'exploration du terrain, caractérisent ainsi ces confins en friche de souveraineté et s'étendant entre les fleuves Yavari et Madeira. Cet état des choses va durer jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et créer alors des situations conflictuelles (fig. 1).

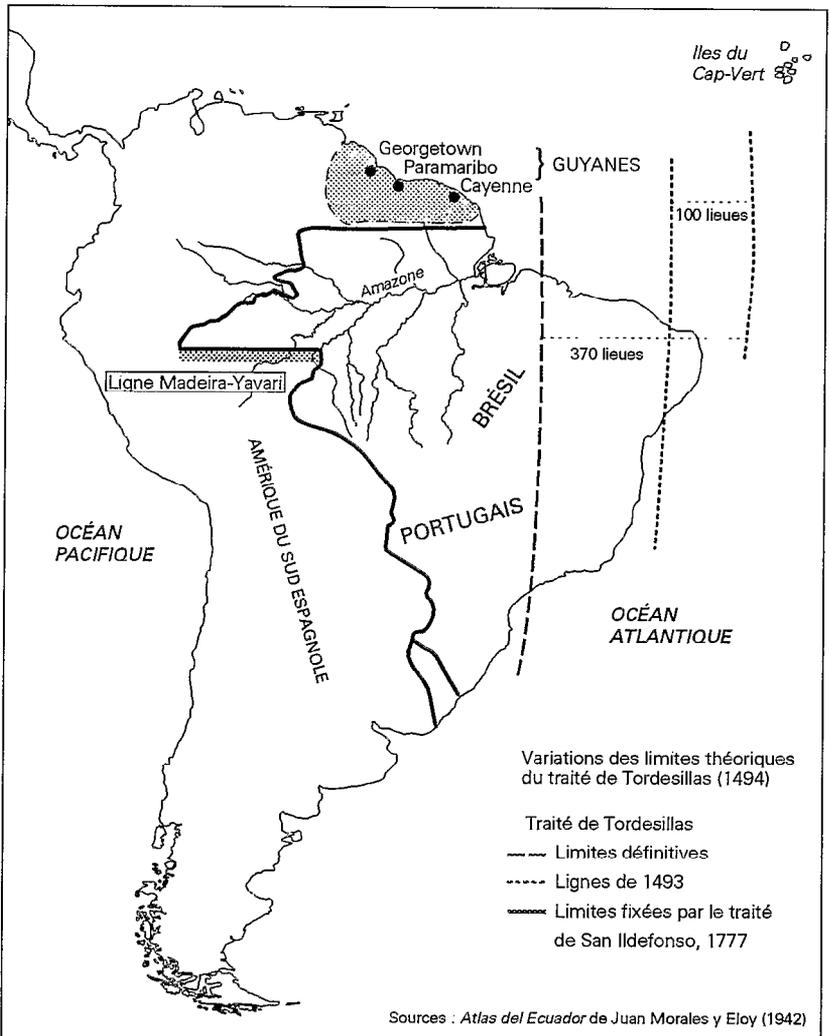


FIG. 1. — Les partages sud-américains entre l'Espagne et le Portugal.

## État de la région

Des traits géographiques, humains et économiques propres à la marginalité des milieux amazoniens. Un type de territoire intermédiaire, caractéristique des zones tampons non stabilisées, « incolore et sans signaux de peuplement pérenne [...] matière première des traités de délimitation des frontières » (SANTAMARIA, 1986), avec des missions religieuses éparses sur de vastes distances, des forts servant de verrous stratégiques, des fortins protégeant les progrès des noyaux de colonisation et l'installation planifiée de groupes indigènes ou de colons.

Telles sont alors les caractéristiques de ces zones en patchwork où alternent secteurs d'anciennes colonisations, fronts missionnaires en voie de consolidation, avancées nouvelles de l'expansion. D'autres traits propres à ces régions résident dans le rapide essor d'une contrebande active, interne comme interimpériale, dans la multiplication des missions de reconnaissance ou de prise de possession, comme de celles de représailles contre les tribus rebelles.

Ce type d'organisation des confins amazoniens, pragmatique et au moindre coût politique et matériel, assure ainsi l'essentiel, c'est-à-dire une surveillance globale, un minimum d'échanges commerciaux ayant comme pivot quelques fortins ou missions qui font également office de comptoirs commerciaux.

Depuis le Marañon jusqu'aux missions du Paraguay, ce système durable conserve, grâce à l'œuvre missionnaire des Jésuites, une prospérité locale notoire<sup>3</sup> jusqu'en 1767. Il est traversé, certes, par quelques péripiéties, telles que les luttes pour refouler les colonnes de *bandeirantes* portugais, ou la répression des révoltes indigènes, comme celle de Juan Atahualpa qui mit à mal la présence jésuite et franciscaine en Orient péruvien, à partir de 1742<sup>4</sup>.

## Une présence bolivienne illusoire

« ... rien en droit, mais ils le conservent dans l'imagination comme un patrimoine sacré, intégral et inaliénable » (ARAMAYO, 1903)<sup>5</sup>.

En 1825, la Bolivie accède à l'indépendance et revendique la plénitude de l'héritage reçu des limites coloniales espagnoles (ou *Uti possidetis* de droit, expression latine signifiant « Tu posséderas ainsi que tu as possédé »), lors de l'audience de Charcas. Néanmoins, on peut noter,

<sup>3</sup> Dans ces missions vivaient 160 000 âmes en 1700.

<sup>4</sup> Révolte d'une grande ampleur qui ruina une large partie de l'Orient du Pérou et entraîna la « libération » durable, pour un siècle et plus, de vastes territoires que ni l'Espagne, ni les ordres religieux n'eurent la volonté ou les moyens de reprendre.

<sup>5</sup> À propos de l'héritage des territoires de la haute amazonie bolivienne.

à partir des documents officiels d'époque, l'absence de toute information ou référence de quelque valeur précise concernant la vaste partie amazonienne de son territoire, connue alors sous le nom de région Madeira-Yavari, et créditée d'une superficie de 600 000 km<sup>2</sup> au moins...

L'ingénieur français Bertrés, un des premiers voyageurs géographes, ne l'évoque pas, non plus que les rapports d'étrangers attentifs aux perspectives de l'économie bolivienne, tels ceux du consul de France L. Favre qui s'attacha aux problèmes de navigation, ou du consul anglais Pentland, avant lui. En 1859, la première carte officielle du pays, chef-d'œuvre pour l'époque de précision de terrain (ROUX, 1993) — elle a nécessité onze années de voyages à ses deux auteurs<sup>6</sup> —, est totalement muette sur ce qui pourrait exister, géographiquement parlant, dans cette vaste région. La symbolique géographique, en effet, avec les agglomérations, les pistes et routes, les canaux, les forts, comme les éléments du relief et du réseau hydrologique, y fait totalement défaut... On est donc face à un désert sémiologique intégral !

Les premiers documents faisant état d'une exploration officielle qui effleure cette vaste région, sur son axe majeur il est vrai, celui du fleuve Madeira, ne datent que de 1844 avec l'expédition du nouveau préfet du Beni, A. Palacios, qui remonte le fleuve jusqu'aux chutes ; celles-ci étaient alors empruntées par un trafic périlleux de canots allant du Beni à l'Atlantique et vice versa (PALACIOS, 1944).

Grâce à un voyageur hardi, le père franciscain J. MACCHETTI (1869), nous disposons de quelques bribes d'informations signalant les grands dangers liés au franchissement des dix-sept *cachuelas* ou chutes qui coupent sur 300 km le Madeira, obligeant au portage des cargaisons sous la menace des attaques indiennes. Le consul du Brésil avait ainsi été assassiné sur un affluent, l'Itenez. Seule activité notée alors, la cueillette d'un produit naturel nouveau, la *shiringa* ou liane du caoutchouc, qui se rencontre en abondance, exploitée par quelques colonies de Brésiliens ou de Boliviens venus de la lointaine Santa Cruz.

Une autre exploration célèbre, conduite en 1867 par deux Suisses, les frères Keller (KELLER et KELLER, 1870), pour le compte du gouvernement brésilien, apporte des renseignements de première main sur la région du fleuve Madeira. Il en ressort que celle-ci vit d'une économie traditionnelle basée sur la pêche saisonnière aux tortues pratiquée par les tribus indiennes Muras et d'une activité agricole propre aux blancs. Ceux-ci pratiquent l'élevage, la cueillette du caoutchouc avec des Boliviens et celle de la noix du Brésil ou *castaña*. Mais les fièvres (paludisme) limitent la colonisation et ce d'autant plus que les Indiens Caripunás attaquent les petits convois de canots.

<sup>6</sup> Ondarza et Mujia, colonels du corps des ingénieurs du Génie militaire.

Sur le bas Madeira, la population est estimée par les frères Keller à cinq à six mille Indiens civilisés ; ils notent aussi la présence de quelques anciens postes abandonnés ou détruits. La région produit alors 600 tonnes de caoutchouc et du cacao.

Sur le haut Madeira, on trouve aussi les mêmes produits, mais on y est proche de la limite de l'hévéa, ce qui restreint la cueillette du caoutchouc. Un trafic notable d'embarcations légères s'y déroule, apportant vers l'Atlantique le quinquina produit par la Bolivie dans la région de Caupolican. Il échappe ainsi aux douanes intérieures boliviennes comme aux longs trajets sur de mauvais chemins vers la côte du Pacifique ; on doit ajouter à ce commerce celui des peaux et graisses provenant de l'exploitation du bétail quelque peu ensauvagé qui s'est multiplié dans la région de Mojos avec le départ des Jésuites en 1767.

Le rapport Keller note également qu'un des affluents importants du Madeira, l'Itenez, est dépeuplé et ce malgré la présence de la colossale forteresse, de style Vauban, bâtie en 1792 par les Portugais à Fort Prince de Beira ; l'insécurité liée aux Indiens Bravos y régnait, aussi le trafic y est-il très limité.

D'autres explorations, faites à la même époque, comme celle de Lord CHANDLESS (1866), amèneront peu à peu à réviser de fond en comble les anciennes et fragmentaires conceptions géographiques propres à la vaste région située à l'ouest du fleuve Madeira. Ces explorations concluent à ce que le fleuve Purus n'est pas un affluent de l'Amazone, ce qui ruine quelque peu les projets boliviens de l'utiliser comme voie d'accès directe au grand fleuve... Avant lui, en 1860, un Brésilien, Manuel Urbano, avait parcouru les vastes espaces de jungle situés entre le Madeira et le Purus, pour trouver un chemin de portage, mais il avait eu à compter avec l'hostilité des tribus.

Ainsi, en l'absence de toute information minimale et de toute disposition administrative organisant cette vaste région, il apparaît clairement que la souveraineté bolivienne y est, depuis l'indépendance, purement fictive en termes de présence sur le terrain.

## LA REMISE EN CAUSE FRONTALIÈRE

Le sort de cet ensemble géographique allait se jouer à partir de 1860, avec le souci manifesté par Rio d'établir les frontières de l'empire brésilien sur des bases juridiques actualisées, claires en termes de droit international contemporain, et protégeant aussi ses nouveaux intérêts.

### **Le nouveau traité d'Ayacucho (1867)**

En 1867, le diplomate Filipe Lopes Neto put conclure une négociation

ébauchée en 1863, sans succès, par son prédécesseur, Rego Monteiro, à La Paz<sup>7</sup>. Cela, il est intéressant de le signaler, au moment où le Brésil participe contre le Paraguay à la guerre de la Triple Alliance. Rio a, en effet, le souci d'avoir les coudées franches avec un pays comme la Bolivie qui peut, compte tenu des humeurs de son fantasque dictateur, prendre parti pour le Paraguay de façon à s'assurer un avantage futur pour le règlement du contentieux frontalier sur le Chaco...

À côté d'une modification de frontière favorable à la Bolivie, qui lui donne un accès sur des lagunes du Haut-Paraguay, futures têtes de pont d'une sortie maritime orientale vers le bassin de La Plata par le rio Paraguay, La Paz renonce à la délimitation de la ligne Madeira-Yavari de 1777. Dans le même temps, la Bolivie fait cession au Brésil de portions non négligeables de secteurs frontaliers et quasi déserts du Mato Grosso, et accepte des remaniements favorables aux empiétements du Brésil sur la rive gauche du fleuve Paraguay (secteur de Coïmbra).

La Paz accepte que l'aboutissement de la nouvelle ligne oblique Madeira-Yavari soit reporté plus au sud, à 10° 20' de latitude, sur la position présumée de la source du rio Yavari. Cette nouvelle disposition impose un report de plus de 550 km vers le sud de la limite, soit depuis Crato, ancienne étape marquant la frontière coloniale, jusqu'au nouveau point de démarcation, situé au nord de Villa Bella, après la confluence du Beni et du Mamoré.

Selon les auteurs brésiliens, cette rectification annulait la spoliation établie par le traité de 1777, à savoir une frontière suivant le parallèle de 6° 52', et rétablissait, selon eux, la limite prévue par le traité de Madrid de 1750... Mais, ainsi que le reconnaît MAURO PEREIRA DE MELLO (*op. cit.*) dans son long article :

« Cette différence résidait dans l'abandon du cercle de latitude équidistant de l'origine du fleuve Mamoré et du cours de l'Amazone avec la source du fleuve Madeira ; elle s'expliquait aussi par l'installation des Brésiliens le long des rives du Madeira, Purus et Yurua, marquant ainsi la possession définitive de cette région grâce aux pratiques extractivistes [de la collecte du caoutchouc] et à la formation de villages dans le voisinage des établissements commerciaux que nous abandonnait 2 degrés de latitude. »

Il est clair, avec ce traité, que le droit du premier occupant devient ainsi un des fondements de la géopolitique frontalière brésilienne, avec la

<sup>7</sup> Celui-ci présenta une carte des limites qui fut republiée en 1903 par le ministère brésilien des Affaires étrangères sous le titre : « *Esboço Geografico organizado em conformidade de documentos officiaes e outros valiosos com o fim de mostrar a Frontera do Brazil no territorio comprehendido entre os rios Madeira e Javary pelo Baçrao da Ponte Ribeiro* ».

thèse de l'*Uti possidetis de facto*. On verra cette conception s'imposer ultérieurement dans les autres crises surgissant entre le Brésil et ses voisins.

Il restait toutefois à définir, éternel problème, les coordonnées exactes de la source du Yavari. Aussi, dans leur prudence, les négociateurs admirent-ils que « si la source du rio Yavari se trouvait au nord de la ligne Madeira-Yavari, la frontière suivrait une droite depuis la rive gauche du Madeira jusqu'à la source du Yavari ». Or, les interprétations devaient diverger à propos de la nature topographique de cette ligne problématique et donc de son itinéraire géographique.

Selon, G. IRELAND (1942), ce traité « traça des lignes de démarcation sans considération des limites naturelles d'un bassin hydrographique, à travers une région dépeuplée et en grande partie inconnue ». Pour la Bolivie, cette amputation territoriale au profit de Rio représentait environ 400 000 km<sup>2</sup>.

### **Le traité de 1867 et ses implications**

L'accord frontalier est assorti, à côté des clauses territoriales directes mentionnées, d'une étrange contrepartie diplomatique. Il s'agit de la reconnaissance à la Bolivie de territoires situés sur des fleuves que le Pérou revendiquait déjà comme siens, au nom de son interprétation du traité de Paix et Amitié souscrit en 1851 entre le Brésil et le Pérou. Mais ces revendications étaient interprétatives, du fait de la carence de connaissances géographiques de ces régions, et n'étaient pas reconnues formellement par les traités passés par Lima avec La Paz ou Rio. La superficie contestée était de 90 000 milles carrés selon Lima, située sur des fleuves d'importance comme le Yavari, le Yurua, le Purus.

Le Pérou arguait du fait que le principe d'*Uti possidetis* ne s'appliquait pas à des États comme le Brésil, issu de la souveraineté d'une couronne différente, que la source du Madeira n'était pas dans le Beni et que l'abandon par la Bolivie de la ligne Madeira-Yavari, de 1777, remettait en cause les frontières du Pérou et du Brésil prévues par le traité de 1851. Enfin, pour Lima, la frontière Pérou-Brazil suivait le cours du Yavari jusqu'au 9° 30' S de latitude, et par conséquent le report de la frontière entre Bolivie et Brésil au 10° 20' S amputait le territoire péruvien.

Ainsi le cadeau compensatoire reçu par la Bolivie apparaît-il comme quelque peu ambigu et dangereux ; il complique les rapports, déjà difficiles, avec Lima, en créant un nouveau motif de contentieux territorial, et ce dans une région où existent aussi des intérêts brésiliens.

Le traité de 1867 allait provoquer des réactions très négatives dans l'opinion bolivienne. La classe politique évoqua une « trahison ».

Mais il fut néanmoins défendu avec talent par un conseiller de Melgarejo qui justifia pour cette affaire la nécessité d'un pragmatisme réaliste :

« On regarde vers l'Orient comme vers une terre promise, mais on ne peut avoir un seul vapeur, un seul colon là-bas sur les lointaines contrées de Chiquitos et Mojos sans demander l'autorisation des voisins... »

Quant à Melgarejo, dans une lettre privée, il déclarait avoir préféré négociateur que se faire enlever par le Brésil tous les territoires litigieux.

En vérité, le nouveau traité abandonne, avec la perte de souveraineté sur le Madeira (VÁSQUEZ MACHICADO, 1990), l'unique grande voie d'eau bien placée géographiquement et conduisant vers l'Amazonie, mettant fin ainsi au rêve bolivien d'un accès indépendant à l'Atlantique. De plus, les incertitudes de terrain, propres à la nouvelle démarcation, n'améliorent aucunement les délimitations frontalières amazoniennes de la Bolivie. Celles-ci restent aussi discutables car artificielles, donc comme autant de sources de conflits potentiels que par le passé — car, ainsi que le note G. IRELAND (*op. cit.*) : « Les shirringeros brésiliens, après 1867, descendirent jusqu'au 12° S en territoire incontestablement bolivien... » — tout en lui assurant, de surcroît, l'hostilité du Pérou !

Il reste que La Paz peut espérer avoir clarifié sa position en termes de droit international, et fondé ses droits territoriaux face au Brésil, tout en sauvant une partie de sa grande Amazonie, restée toutefois inexplorée et non colonisée (l'Acre), et en obtenant une bien théorique liberté de navigation, faute de marine fluviale.

## Les problématiques sources du Yavari et la nouvelle frontière

« J'ai déjà dit que le gouvernement brésilien ne peut pas prendre en considération le rio Galvez à la place du Yavari, même si ses sources sont au pôle sud... » (général CERQUEIRA)<sup>8</sup>.

Le traité de 1867 prévoit explicitement une démarcation in situ « dans les six mois suivant la ratification du Traité ». Or, le problème majeur de délimitation qui se pose est celui des sources du Yavari ; objet d'ailleurs d'une autre délimitation contradictoire entre le Brésil et le Pérou en 1866. Mais la commission mixte souffrit d'une attaque meurtrière des Indiens, mettant ainsi vite fin à ses travaux... De plus, il est impossible aux commissaires boliviens d'emprunter une voie terrestre, la région de l'Acre ne commençant qu'à peine à être explorée, comme

<sup>8</sup> Cf. Débat au parlement de Rio de Janeiro. Voir CERQUEIRA, 1903.

celles du Purus et du Yurua. Seul reste l'accès à partir de Manaus, mais avec l'obligation pour la Bolivie de devoir affréter des navires fluviaux.

En 1870 seulement, débutent les travaux conjoints des délégués boliviens et brésiliens, mais ils sont suspendus en 1871, reprennent avec une seconde commission en 1875-1876, puis de 1877 à 1878. Avec la guerre du Pacifique, la Bolivie doit suspendre, jusqu'en 1894, toutes les opérations (V. M. BALLIVIAN, 1897). Si l'on reprend le journal de l'expédition de 1901 menée sur le Yavar (*ibid.*), on conçoit la difficulté de la tâche. En effet, les navires de la commission mixte doivent, au départ de Manaus, remonter les cours des fleuves Solimaes, Purus, Teffé, Yapura, Yurua ; certains dangereux pour les navires, d'autres par les attaques fréquentes des Indiens dans des régions vides ou presque de postes civilisés, et où règnent les fièvres. Un autre délégué bolivien, F. ZAMBRANA (1902), note dans son journal qu'aux difficultés, propres au terrain, pour accéder au Yavari s'ajoutent celles liées à l'opposition du Pérou qui s'efforce d'entraver les travaux de la commission.

Or, les nouvelles mesures topographiques résultant de ces missions (fig. 2), loin de faciliter un accord, vont ouvrir une série de polémiques entre le Brésil et la Bolivie, cela du fait des déclarations d'un des commissaires brésiliens, le colonel Taumaturgo de Azevedo, et de la campagne d'opinion qui devait en découler.

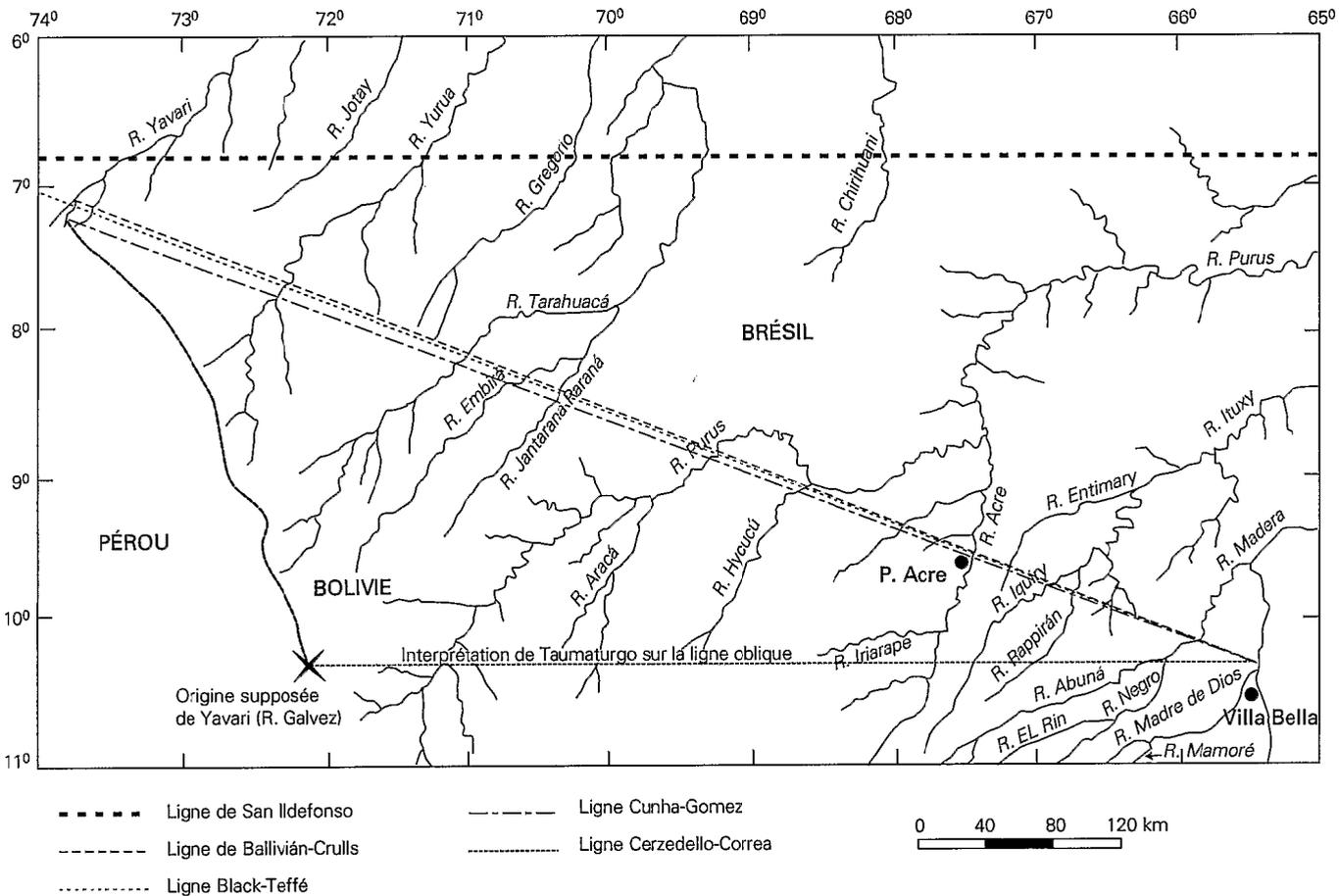
Ce dernier, à partir de son voyage de 1895 avec la commission mixte de délimitation, affirme que la source majeure du fleuve Yavari, du fait de confusions anciennes des mesures, trouve son origine sur le rio Galvez, au Pérou... L'acceptation des nouvelles mesures découlant des affirmations de Azevedo ferait perdre au Brésil 130 000 km<sup>2</sup>. Publiées par la presse de Manaus et de Rio, ces assertions font scandale et provoquent un tollé au parlement de Rio.

On pourrait s'interroger sur le fondement véritable de cette indignation alors que, depuis le milieu du siècle, les divers gouvernements intéressés laissaient traîner l'exécution des travaux de délimitation, si un fait nouveau et capital n'était apparu au Brésil, à partir de 1860, et dans le reste de l'Amazonie ensuite.

Cet événement résidait dans la découverte d'importantes ressources en caoutchouc dont l'Amazonie, avec *Hevea brasiliensis*, détenait de vastes réserves qui vont produire, à la fin du siècle, la moitié au moins de la consommation mondiale.

## Le véritable enjeu : le caoutchouc

« Nous nous disputons des langues de terres insignifiantes et qui n'ont jamais connu la charrue. » (SAAVEDRA, 1900-1901).



La question du caoutchouc, à partir de 1880, devient primordiale dans les préoccupations des pays limitrophes du bassin amazonien, compte tenu de l'emballement des cours internationaux liés à une demande des pays industriels en hausse régulière.

Les jungles jusqu'ici délaissées, car ne présentant qu'un intérêt économique résiduel, se trouvent soudain fortement valorisées (SANTO, 1987). Des hautes terres et vallées de piémont de Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, et bien sûr du nord et du centre du Brésil, qui fut à l'origine de ce boom, des colonnes de collecteurs, *shiringueros* ou *caucheros*, vont s'enfoncer au plus profond des confins de la haute Amazonie, sillonner les forêts restées vierges, faisant reculer ainsi les frontières de l'Amazonie inconnue, et ce en utilisant les fleuves, seuls moyens d'accès et de communication. Situation qui, pour ces vastes territoires en litige, favorise les rivalités puis les affrontements et repose le problème de leur délimitation (ROUX, 1994).

Or, les cartes de l'exploitation du caoutchouc indiquent que ce sont les régions les plus marginales et inconnues, c'est-à-dire celles des fleuves Madeira, Yurua, Purus et Acre, qui vont s'avérer les plus riches en or noir, et ceci en réserves comme en productivité (tabl. I).

TABLEAU I  
Production de caoutchouc en haute Amazonie en 1900

	Production (tonnes)	Valeurs (livres sterling)
Rio Yavari	300	120 000
Rio Purus	6 000	2 400 000
Rio Acre*	1 300	520 000
Rio Yurua	2 900	1 160 000
Total	10 500	4 200 000

\* L'Acre produisait, avant les troubles, environ 2 000 tonnes.

Source : Consulat britannique à Para.

Il résulte de cette situation nouvelle que le débat, en apparence bien académique, sur la validité des poussiéreux traités du XVIII<sup>e</sup> siècle et les longues et fastidieuses dissertations des plaideurs sur la signification géographique véritable des lignes frontières (droites, obliques, parallèles, lignes géodésiques...), comme les calculs des coordonnées des éléments de relief pris en référence, prenaient soudain une singulière importance stratégique (fig. 3).

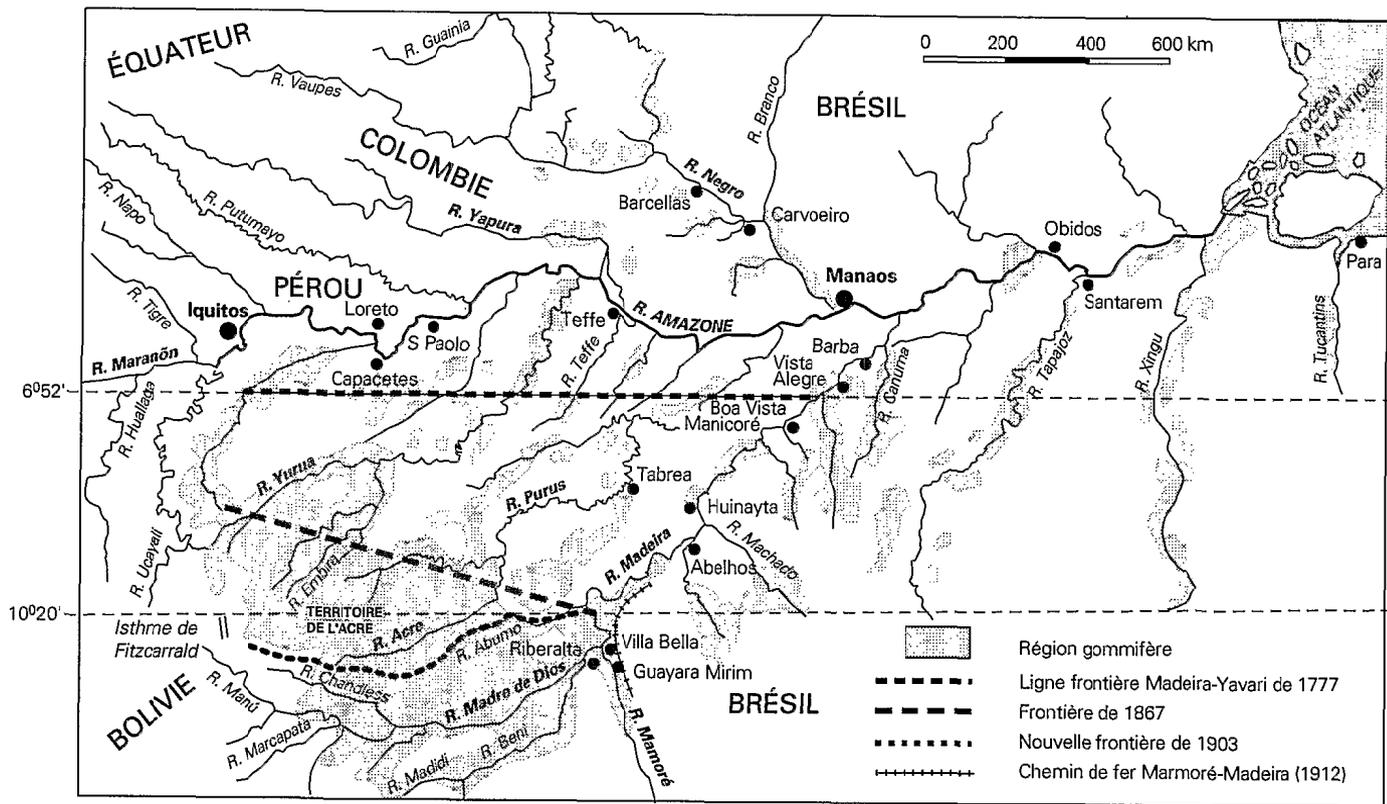


FIG. 3. — Évolution des frontières et front du caoutchouc.

On comprend donc l'émoi des milieux du caoutchouc de Manaus après l'annonce, faite par le colonel Taumaturgo de Azevedo<sup>9</sup>, d'une rectification des limites dont l'application entraînait le passage d'une partie des riches « *gomales* » (zones d'exploitation du caoutchouc) sous la souveraineté lointaine et bien platonique de La Paz.

« Accepter la borne frontière avec le Pérou, comme point ultime de la Bolivie, ferait que l'État d'Amazone perdrait la meilleure partie de son territoire, la plus riche et la plus productive ; en effet, en abaissant la ligne géodésique de 10° 20' à 7° 01' 17'', 5, celle-ci serait très inclinée sur le nord, nous faisant perdre ainsi le haut rio Acre et tout ou partie des principaux affluents du Yurua, et même du propre Yavari. Or, ces rios nous donnent la majeure partie du caoutchouc exploité et exporté par les Brésiliens. » (TAUMATURGO DE AZEVEDO, 1897).

L'émoi des hommes politiques brésiliens se justifiait d'autant que, selon diverses sources (ZAMBRANA, 1904), la reconnaissance de la souveraineté bolivienne aurait entraîné une perte de 46 % des droits de douane perçus par l'État d'Amazonas.

Le débat se transforma même en une confrontation interne au Brésil car des responsables officiels mirent en cause les affirmations et les calculs d'Azevedo. Ainsi, le général Cerqueira, un explorateur de ces régions, confirma que le rio Galvez appartenait au Pérou et n'était pas à l'origine de la source majeure du Yavari. Une nouvelle commission de mesure, dite Cunha-Gomez, fut alors dépêchée par Rio sur les lieux. Cette mission devait conclure à une erreur ancienne des mesures des coordonnées réalisées par la mission mixte péruano-brésilienne. Finalement, la nouvelle rectification de la ligne officielle délimitée, dite de la commission Black-Teffé, donne 1 800 km<sup>2</sup> de plus au Brésil, ce que La Paz rejette d'abord, puis finit par accepter. En 1901, une nouvelle commission mixte — Ballivian-Cruls — propose sur l'Acre une délimitation rectifiée accordant 4 800 km<sup>2</sup> à la Bolivie.

En vérité, depuis 1890, le débat avait changé d'aspect et dépassait le problème de la simple vérification sur le terrain de la validité de mesures de coordonnées. Un nouvel intérêt avait surgi, dominateur et pressant, celui du contrôle des terres à caoutchouc et de leurs voies de communication dans la région amazonienne, et il allait dicter les nouvelles délimitations.

## LA POLITIQUE AMAZONIENNE DU BRÉSIL

« Cet empereur du Brésil et la Sainte-Alliance sont uns, et si nous autres, les peuples libres, nous n'en formons pas une aussi, nous sommes perdus ! » (propos prêtés à S. Bolivar).

<sup>9</sup> Il y a désaccord entre les auteurs sur les superficies impliquées : 130 000 km<sup>2</sup> selon Taumaturgo de Azevedo, 36 000 km<sup>2</sup> pour la Société de géographie de La Paz.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le Brésil a porté une attention privilégiée à l'évolution des affaires propres au bassin de l'Amazone et aux activités des autres pays riverains. Déjà, l'occupation provisoire de la Chiquitania, dans la région orientale de Santa Cruz, en 1825, indique tout l'intérêt suscité dans les milieux d'affaires par le commerce et la mise en valeur des zones en friche boliviennes (OVANDO SANZ, 1986). Il en est de même ailleurs, par exemple sur la longue frontière séparant l'Orient péruvien des territoires brésiliens, où à plusieurs reprises intrusions ou immixtions locales inquiètent Lima ; même situation avec le Venezuela pour la région de l'Orénoque<sup>10</sup>, ou pour celle des Guyanes, où la France, à propos du territoire de l'Amapa, est en litige avec Rio<sup>11</sup>. Or, avec l'ère du caoutchouc naissante, accompagnée d'un vigoureux boom économique qui, à partir de 1880, s'étend en Amazonie non brésilienne, Rio entend, non sans raisons légitimes d'ailleurs, rester l'arbitre de la région et de ses intérêts. Attitude ancienne déjà, et confortée par les problèmes de navigation sur l'ensemble de la région amazonienne.

### Contrôle des fleuves et de leur commerce

La question de la liberté de navigation sur l'Amazone se pose avec une certaine acuité à partir de 1845, en raison des possibilités apportées par la navigation à vapeur. Celle-ci permet de remonter très loin le réseau des fleuves amazoniens, soit 20 000 km navigables au moins en saison sèche et 50 000 en saison des pluies, et de disposer ainsi d'une voie de transport naturelle relativement sûre, dans une vaste région dépourvue jusque-là de toute voie de communication.

Mais les positions divergeaient au plan international ; les États-Unis, par exemple, suivis par la France entre autres, défendaient l'entière liberté de commerce et navigation pour leurs navires, notamment sur les grands fleuves débouchant sur les océans, donc sur l'Amazone. Position épaulée par la Colombie et la Bolivie ; cette dernière prit d'ailleurs, en 1851, un décret ouvrant ses fleuves et certains ports au trafic international.

Pour sa part, Rio craignait, non sans raison, que la liberté de commerce et navigation sur les dizaines de milliers de kilomètres de son réseau fluvial navigable remette vite en cause sa souveraineté, comme ses inté-

<sup>10</sup> Cf. MICHELINA Y ROJAS, 1867. L'auteur y dénonce en tant qu'ancien gouverneur de province les visées du Brésil sur l'Orénoque et les Guyanes, comme sa politique de chasse gardée amazonienne.

<sup>11</sup> Cette affaire, après de longs pourparlers vains, fut réglée définitivement en 1903 par un arbitrage favorable du Conseil fédéral suisse à la thèse du Brésil. Le géographe français Vidal de la Blache avait réalisé un travail d'expertise sur la détermination géographique de rivières aux cours incertains lors de la conclusion du traité d'Utrecht de 1715, qui était favorable à la position de la France.

rêts économiques avec la contrebande, et enfin redoutait les ambitions territoriales de certains pays ou consortiums internationaux. Aussi, en passant une série de traités avec le Pérou en 1848, 1851 et 1861, Rio va-t-il verrouiller la circulation fluviale amazonienne en s'en réservant le monopole partagé, certes bien platoniquement, avec Lima qui n'avait pas de flotte fluviale... Cela malgré les protestations européennes, celles des États-Unis et des pays limitrophes, comme la Colombie.

## Tardif réveil bolivien

La Bolivie, après la guerre du Pacifique qui la dépouille d'une sortie maritime d'ailleurs inutilisée vers le Pacifique, mais riche économiquement grâce à ses gisements de guano, reporte alors son attention sur ses prolongements d'Amazonie au nord et du Chaco au sud, avec un double objectif. Il s'agit d'abord d'établir une sortie maritime de remplacement vers l'Atlantique, et ensuite de valoriser à son profit ses lointaines excroissances.

La Paz prend donc conscience de la nécessité de développer la colonisation de ces marges oubliées et un mouvement d'intérêt national, appuyé par des groupes économiques étrangers, se développe. Cette prise de conscience rejoint d'ailleurs les dispositions prémonitoires arrêtées, à partir de 1842, par le président A. Ballivian (GROFF-GREEVER, 1989), avec la création d'un département du Beni, la libération de ses indigènes, la réalisation des premières explorations, avec le préfet Palacios, et l'encouragement aux projets de routes et de villes nouvelles.

L'Orient devient ainsi, selon l'expression d'un inspirateur peu connu de cette politique, le consul F. Frias, « terre de promesses » ! Mais, par la suite, cette première impulsion fut abandonnée et la situation de la Bolivie orientale, et surtout amazonienne, devint lamentable. Les Indiens, accablés de prestations obligatoires et de contraintes par le pouvoir local (LIMPIAS SAUCEDO, 1942) corrompu des *corregidores* ou administrateurs, comme par les abus d'un clergé inculte et abusif, vont fuir en masse vers les rives des fleuves brésiliens proches du Madeira ou de l'Itenez<sup>12</sup>.

Du côté péruvien, le même intérêt pour l'accès à l'Orient, à ses richesses comme à ses voies d'eau donnant sur l'Atlantique, se manifeste à partir de la même époque. Le livre du curé BOVO DE REVELLO (1846) et la relance des explorations (celles de Gibbon, de La Torre ou Maldonado) vers l'Amazonie profonde inconnue en témoignent amplement.

Peu après, avec l'essor de l'exploitation du caoutchouc, la concurrence va rapidement s'exacerber entre les exploitants du Pérou, de la Bolivie

<sup>12</sup> Ainsi le célèbre patron du caoutchouc bolivien, Vaca Diez, lors de son premier périple, estimait à deux mille le nombre de ces exilés alors que la région souffrait pour son développement d'un manque aigu de bras.

et du Brésil. Il est intéressant de noter la coïncidence entre le traité de 1867, qui fait abandon d'une vaste partie du domaine amazonien de la Bolivie, et le début de la mise en valeur des ressources en caoutchouc du Madeira. La même année, en effet, l'expédition Keller réalise un inventaire des ressources humaines et économiques du Beni, province bolivienne, et étudie des projets de développement et transport. Puis, sur l'initiative du colonel Church, le gouvernement de Rio attribue la concession du premier chemin de fer amazonien, le célèbre Mamoré-Madeira, projet conçu par un Bolivien, le général Quevedo.

Liaison doublement stratégique, car devant relier le haut et le bas Madeira en contournant les cataractes qui empêchent un transport régulier, et à bon compte, entre les riches zones de production du caoutchouc. Cette ligne vise également à ouvrir l'Orient bolivien au trafic et aux intérêts brésiliens... Elle incarne ainsi la mise en œuvre de la politique dite de « projection continentale du Brésil ».

Avec la découverte que l'Acre, grand morceau de territoire bolivien subsistant de l'ancienne ligne Madeira-Yavari, est un des plus riches réservoirs à caoutchouc amazoniens avec le Purus et le Yurua, l'intérêt se renforce en Bolivie pour ces régions laissées en état de complet abandon. Aussi Melgarejo, réaliste dans cette affaire, appuie-t-il les projets de colonisation de l'Américain A. D. Piper ; mais les premiers colons s'enfuirent à Manaus, puis en 1871 la chute de Melgarejo coupa court à ses initiatives.

Un décret de 1878 va attribuer une concession gratuite de 30 km<sup>2</sup> à chaque nouvel exploitant des rios Inambari, Madre de Dios et Purus, et on estime alors à 54 000 le nombre des Brésiliens installés dans l'Acre. Or, en 1883, le gouvernement de Rio dénonce le traité de 1867, sauf en ce qui concerne les clauses de délimitation des frontières. En 1896, bien tard donc, le rapport de tournée de V. M. BALLIVIAN (1896), délégué national du Territoire du Nord-Ouest, fait état de la nomination d'un premier administrateur pour la région Acre-Purus, restée sans aucune autorité administrative jusque-là. D'autres documents déplorent qu'avec le litige frontalier pendant, qui empêche l'installation de postes douaniers, le Trésor national bolivien perde les revenus des taxes sur le caoutchouc exploité et emporté par les Brésiliens.

C'est un autre des grands défenseurs de l'Orient bolivien, le général Pando, qui après avoir mené, en 1894, une série d'explorations et de travaux de démarcation avec des commissions brésiliennes, conduit, en 1897-1898, une expédition pour installer des fortins et des douanes, ouvrir des pistes, mesurer les coordonnées et installer un pouvoir administratif bolivien dans le district de la région Aquiri-Purus. Initiatives qui alarment le Pérou car Pando avait aussi parcouru les confins nominaux péruviens dans la région du Madre de Dios...

En 1901, devenu président de la République bolivienne, Pando signe un décret sur les limites du Territoire des Colonies, nouveau nom significatif du Territoire du Nord-Ouest ; ses limites extrêmes, au nord-ouest, sont fixées sur les sources du Yavari.

## Le savoir-faire impérial du Brésil

C'était sans compter sur la politique brésilienne qui, depuis longtemps, obéit à des objectifs amazoniens bien précis et cohérents. Le Brésil dispose, de plus, d'un avantage de taille sur ses concurrents hispanophones, celui de l'abondance de la main-d'œuvre.

Celle-ci provient de la région pauvre du Ceara, dans le « Noreste » brésilien. Elle est habile au travail du caoutchouc, peu exigeante et rude, et elle s'adapte donc bien aux conditions difficiles d'une haute Amazonie marginale. Au contraire, Péruviens et Boliviens, faute de main-d'œuvre disponible dans leurs territoires orientaux, doivent recourir à des procédés tels que l'« *enganche* » (un contrat abusif de recrutement en usage dans les Andes), ou, solution plus économique et libérant les terres, la chasse aux esclaves dans les tribus... Mais les péons andins souffrent du climat, de l'alimentation et des maladies tropicales qui les déciment. Le colonel Fawcett note ainsi, en 1910, la dureté des conditions de travail sur le Madeira où un travailleur « tient » cinq ans au mieux (FAWCETT, 1974) ; les conditions sont encore pires dans l'Acre où un cueilleur de caoutchouc survit difficilement, avec le bérubéri et les endémies tropicales, telle la leishmaniose, au-delà de deux ou trois ans...

Par ailleurs, l'État fédéral d'Amazonas appuie ses exploitants en leur attribuant des primes, des concessions reconnues en propriétés, même celles situées sur les confins contestés...

Présents sur les fleuves avec leurs canonnières, les Brésiliens, au besoin, défendent leurs nationaux contre les abus des pays limitrophes ou de leurs ressortissants plus ou moins incontrôlés. Pour le Brésil, le contrôle du marché du caoutchouc amazonien devient ainsi une affaire de stratégie nationale prioritaire ; la politique de Rio est claire, avec une priorité donnée au contrôle des fleuves pour la navigation et le commerce les empruntant, moyen direct aussi d'asseoir l'imposition de droits de douane sur le caoutchouc (de 25 % contre 8 % en Bolivie !) et le ravitaillement des *barracas* (ou postes) traitant l'or noir.

Enfin, dans les régions riches en caoutchouc et disputées entre les protagonistes, qu'ils soient boliviens ou péruviens, il est indéniable que les Brésiliens sont nombreux ou majoritaires et bénéficient, comme sur l'Acre, de l'antériorité de leur installation.

L'Acre a en effet été exploré par le colonel brésilien Labre après 1880 (LABRE, 1889), puis exploité et colonisé par les Brésiliens, situation que découvre en 1892 seulement l'exploration du colonel Pando qui atteint le Purus, et ce pour la première fois de mémoire officielle bolivienne... Aussi, lorsque la prise en main de La Paz, en 1899, remet en cause — commercialement avec de nouveaux droits de douane et statutairement par les attributions administratives de concessions de terres à caoutchouc — les positions acquises, sans compter quelques abus de la nouvelle autorité, cela lui aliène la population locale comme les négociants de Manaus. Très vite, les Acréniens vont s'opposer à ce nouvel ordre dérangeant, aux moyens faibles par ailleurs.

Poussé par Manaus et des groupes d'intérêts du caoutchouc, l'Espagnol Galvez n'a aucune peine à prendre le pouvoir et à proclamer l'indépendance de l'Acre. Mais entouré d'une bande de nervis, les « flibustiers des rios », il devient vite gênant par la grandiloquence de ses proclamations intempestives, comme celle par exemple étendant les limites de son État croupion jusqu'aux fameuses sources du Yavari...

Si La Paz, avec l'envoi d'une colonne expéditionnaire, reprend le contrôle de la situation et restaure une façade de normalité dans l'Acre, la tension n'en persiste pas moins. Rio proclame, en effet, une nouvelle interprétation de pure circonstance du traité de 1867. La fameuse ligne droite du Yavari<sup>13</sup> devenant oblique à un moment de son parcours... Interprétation qui protège ses terrains à gomme de toute atteinte !

Peu après, pensant trouver une nouvelle solution à ses difficultés pour établir sa présence sur le terrain, La Paz, involontairement certes, va mettre le feu aux poudres (fig. 4).

En effet, pour étayer sa souveraineté précaire, le gouvernement bolivien va croire habile de négocier un plan de colonisation et de mise en valeur de l'Acre. Son partenaire est un consortium international, quelque peu opaque, le « Syndicat bolivien-américain de New York », formé d'intérêts américains, et subsidiairement boliviens, qui s'engage à mettre en valeur la région en échange de larges franchises de l'État bolivien.

Le Brésil perçoit aussitôt cette initiative comme la mise en place d'une société coloniale à charte, de type africain, attentatoire donc pour ses intérêts. Aussi alerte-t-il « la conscience sud-américaine », tandis que le Pérou devient son allié objectif car redoutant également d'être lésé par les implications de ce projet dans les territoires disputés avec La Paz.

<sup>13</sup> Cf. FIFER, 1976. L'auteur resitue les évolutions contradictoires car opportunistes de la doctrine de délimitation frontalière de Rio.

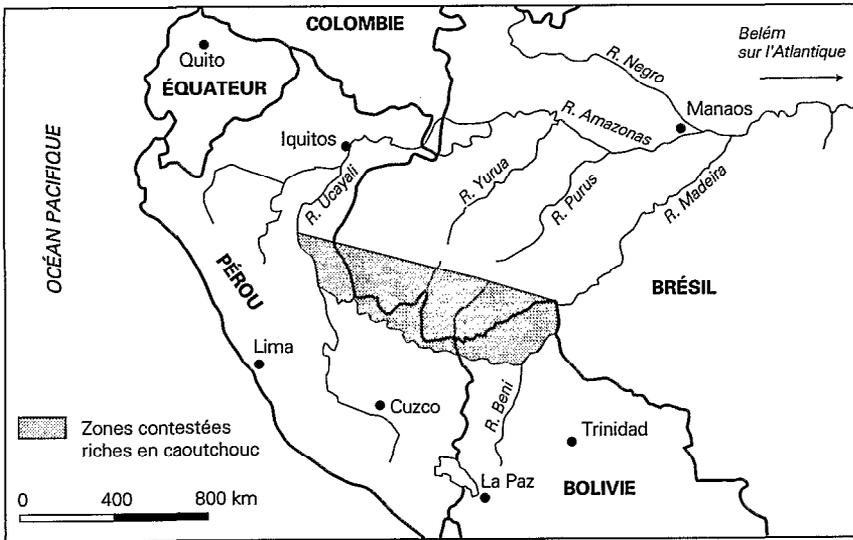


FIG. 4. — Territoires contestés en 1900 : Yurua, Purus, Acre.

Une nouvelle révolte éclate en 1903 dans l'Acre, cette fois ouvertement appuyée par Rio. La Bolivie mobilise et envoie, conduit par son président Pando, un corps expéditionnaire qui mit quatre mois pour arriver, bien diminué d'ailleurs, sur les lieux. Le Brésil réplique en expédiant ses propres troupes afin de « protéger » ses ressortissants... Elles devaient se heurter à la colonne Porvenir formée par le roi du caoutchouc bolivien N. Suarez, une sorte de milice patriotique et privée, composée de rudes cueilleurs de caoutchouc aguerris aux combats et au mode de vie de la jungle.

Soucieux de ménager les intérêts américains du Syndicat de l'Acre et voulant éviter que se ternisse l'image d'un Brésil libéral et pacifique, le nouveau ministre brésilien des Affaires étrangères, le subtil baron Rio Branco, va trouver les formules d'un compromis honorable pour toutes les parties, tout en obtenant l'essentiel, avec le traité de Pétopolis en 1903.

Le Brésil accepte d'indemniser le Syndicat bolivien-américain de New York et de procéder à « un échange de territoires » avec la Bolivie sur la base de la nationalité dominante des habitants, donc en reprenant les formules de l'*Uti possidetis de facto* et non *de jure*...

L'Acre est dès lors cédé au Brésil, comme les derniers pans de la ligne Madeira-Mamoré.

La Bolivie, compte tenu de l'inégalité de cet échange territorial, reçoit, en plus de la zone de Abuna peuplée de Boliviens (700 km<sup>2</sup>), une indemnité de 2 millions de livres sterling pour développer ses chemins de fer orientaux.

Le Brésil s'engage à construire le chemin de fer, déjà deux fois abandonné, Madeira-Mamoré, ce qui était très avantageux pour le commerce du Nord de l'Amazonie bolivienne comme de l'Acre.

Seule la résistance de la Casa Suarez a épargné à la Bolivie une perte de territoire plus grande car le Brésil visait, en effet, à établir la frontière sur le Madre de Dios, devenu ligne de repli des troupes boliviennes à l'armistice. Si elle abandonne le gros de l'Acre, soit 200 000 km<sup>2</sup> environ, elle conserve, quand même, l'essentiel de la zone d'exploitation du caoutchouc de la Casa Suarez qui avait été bien défendue.

Quant à la ligne de démarcation du Yavari, ses péripéties s'arrêtent là. C'est le Pérou d'ailleurs qui, en 1903 et 1904, se verra imposer les ultimes révisions frontalières de la région amazonienne du Brésil. Quelques graves incidents armés sur les fleuves Purus et Yurua mettent en avant l'impossibilité pour Lima de défendre ses territoires marginaux (OVIEDO et ROUX, à paraître), qui sont les plus riches zones productrices du caoutchouc amazonien.

## FRONTIÈRES HISTORIQUES ET FRONTS D'OCCUPATION

L'affaire de la ligne Madeira-Yavari est un des cas de figure classiques concernant l'évolution géopolitique des zones de confins, restées marginalisées, du bassin amazonien.

À partir de la carence coloniale espagnole dans la démarcation in situ d'immenses territoires restés longtemps sans valeur et donc vides de colonisation et peuplement, il s'est créé une situation de déséquilibre, face à l'indéniable succès du modèle brésilien de petite colonisation.

Une instabilité aggravée singulièrement par l'expulsion, en 1767, des missions espagnoles qui assurent la garde des glacis fluviaux et des piémonts forestiers amazoniens. Ce « crime géopolitique » achève de fragiliser les frontières espagnoles, devenues indéfendables.

L'apparition de nouvelles et imprévisibles possibilités de développement d'une région économiquement amorphe et surtout d'une spéculation économique de type extractiviste, comme celle du caoutchouc, dominée par le Brésil qui dès 1852 exploite le rio Purus par exemple, achève de déstabiliser la région.

La politique du premier occupant, ou *Uti possidetis de facto*, prônée par le Brésil en raison de son excédent de main-d'œuvre colonisatrice, le contrôle déterminé des voies d'eau amazoniennes sont, avec le savoir-faire diplomatique de Rio, qui sut toujours diviser et opposer ses voisins sud-américains, les instruments de son succès.

La Bolivie, comme le Pérou d'ailleurs, a manifesté pendant longtemps un singulier abandon de ses positions amazoniennes, peut-être par une sorte de tropisme andin. Son réveil ne s'est opéré que sous la pression extérieure des circonstances et de l'attrait de sources nouvelles de revenus.

Il en résulte que les velléités colonisatrices trop tardives, parfois maladroitement et souvent dépourvues de moyens des Boliviens (LEWIS, 1966) ne pouvaient qu'achopper face à l'État amazonien par excellence du continent, le Brésil.

### BIBLIOGRAPHIE

- ARAMAYO (F. A.), 1903 — *La cuestión del Acre y la legación de Bolivia en Londres*. Londres, Imp. Wertheimer, 163 p.
- BALLIVIAN (A.), 1901 — *Comisión boliviana demarcadora de límites con el Brasil. Informe del comisario en Jefe*. Bruxelles, Imp. Siraut-Londres, 173 p.
- BALLIVIAN (V. M.), 1896 — *Diario del viaje de la Delegación nacional a los territorios del Noroeste de la República y el departamento del Beni*. La Paz, Imp. El comercio, 74 p.
- BALLIVIAN (V. M.), 1897 — *Demarcación de límites con los E.U. del Brasil*. La Paz, Imp. El Nacional, 108 p.
- BOVO DE REVELLO, 1846 — *El brillante porvenir del avenir del Cuzco*. Cuzco.
- CERQUEIRA (D.), 1903 — *La Bolivie et le Brésil. La question de l'Acre*. Paris, 62 p. + carte. Édité en français.
- CHANDLESS (W.), 1866 — Notes on the Adquiry river the principal affluent of the river Purus. *Journal of the Royal Geography Society*, année 1866 : 119-128.
- CHAUNU (P.), 1964 — *L'Amérique et les Amériques*. Paris, Armand Colin, coll. Destins du Monde, 470 p.
- DIEZ (A.), 1989 — *De Santa Cruz á Reyes. Crónica de un viaje*. La Paz, Ed. Cronica aguda, 54 p.
- FAWCETT (P. H.), 1974 — *A través de la selva amazonica. Exploración Fawcett*. Madrid-Santiago, éd. Zig-zag-Rodas, 458 p.
- FIFER (V.), 1976 — *Bolivia. Territorio, Situación y Política, desde 1825*. Buenos Aires-Santiago de Chile, éd. F. de Aguirre, 474 p. + cartes. Traduit de l'anglais.
- GROFF-GREEVER (J.), 1989 — *Bolivian y el Oriente Boliviano*. La Paz, édité par l'auteur, 224 p. + cartes.
- IRELAND (G.), 1942 — *Conflictos de límites y de posesiones en Sud América*. Cercle militaire de Buenos Aires, 555 p.
- KELLER (J.), KELLER (F.), 1870 — *Exploración del río Madera en la parte comprendida entre la cachuela de San Antonio y la embocadura del Mamoré*. La Paz, Union Latina, 72 p.
- LABRE (Colonel), 1889 — Colonel Labre's Explorations in the region between the Beni and Madre de Dios river and the Purus. *Proceedings of the Royal Geographical Society*, année 1889 : 496-502.

- LEWIS (A.) TAMBS, 1966 — Rubber, Rebels, and Rio Branco : The contest for the Acre. *The Hispanic American Historical Review*, 46 (3) : 254-276.
- LIMPIAS SAUCEDO (M.), 1942 — *Los gobernadores de Mojos*. La Paz, Imp. Salesiana, 318 p.
- MACCHETTI (J.), 1869 — *Diario de viaje fluvial del padre fray Jesualdo Macchetti*. La Paz, Imp. El Siglo industrial, 80 p.
- MAURO PEREIRA DE MELLO, 1991 — A questao de limites entre os estados do Acre, do Amazonas e de Rondonia. *Revista Brasileira de Geografia*, 5, 2 (4) : 5-71.
- MICHELINA Y ROJAS, 1867 — *Exploración Oficial*. Bruxelles, Imp. Lacroix, 684 p.
- OVANDO SANZ (Y.), 1986 — *La invasion brasilera à Bolivia. 1825*. La Paz, Editorial Juventud, 146 p.
- OVIDEO (F.), ROUX (J.-C.), à paraître — Fronts pionniers de prédation caoutchoutière, transformations socio-économiques et enjeux frontaliers dans les bassins du Purus, Yurua et Acre. 1880-1910. *Caravelle*, numéro spécial « Confins de l'Amazonie brésilienne ».
- PALACIOS (J. A.), 1944 — *Exploraciones 1844 al 47. Descripción de la provincia de Mojos*. La Paz, Editorial del Estado, 77 p. 1<sup>re</sup> édition 1893.
- PRESCOTT (J. R. V.), 1987 — *Political frontiers and boundaries*. Londres, Allen & Unwin, 315 p.
- ROUX (J.-C.), 1993 — « El mapa de 1859 y sus significados geográficas. Bolivia geográfica-histórica y Bolivia territorial ». In : Actes du second séminaire de Géographie spatiale organisé par l'Orstom et l'université Mayor de San Andrés (La Paz, 21-23 septembre 1993), *Hombre-Sociedad-Espacio*, 2 : 77-119.
- ROUX (J.-C.), 1994 — *Amazonie péruvienne : un eldorado dévoré par la forêt. 1821-1910*. Paris, L'Harmattan, 336 p. + cartes.
- SAAVEDRA (B.), 1900-1901 — Los limites con Brasil y la cuestión del Acre. *Bulletin de la Société de géographie de La Paz*, 2 (3) : 3-12 ; 2 (5-6) : 198-204.
- SANTAMARIA (D.), 1986 — Fronteras indígenas del Oriente boliviano. *Boletín Americanista*, 37 : 197-227.
- SANTO (R.), 1987 — *Historia económica da Amazonia. 1800-1920*. Rio, Imp. Queiroz, 358 p.
- TAUMATURGO DE AZEVEDO (G.), 1897 — *Limites do Brasil com a Bolívia*. Rio, Typ. Jornal de Comercio.
- TEIXEIRA SOARES, 1973 — *Historia da formação das fronteiras do Brazil*. Rio de Janeiro, Biblioteca do Exército-Editora, 360 p.
- VÁSQUEZ MACHICADO (H.), 1990 — *Para una historia de los limites entre Bolivia y el Brasil*. La Paz, Editorial Juventud, 528 p. + cartes.
- ZAMBRANA (F.), 1902 — Informe de la comisión demarcadora de limites con el Brasil. *Bulletin de la Société de géographie de La Paz*, 14-15 : 51-71.
- ZAMBRANA (F.), 1904 — El Acre. Notas y correspondencias. Genève, Imp. Zoellner, 286 p.